Ecole Jean Auzilhon
Av. du 11 novembre
30 260 Quissac

Conseil d'école du 4 MARS 2021

Personnes présentes :
Mme Barbier, Présidente du Sirp
Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP
Mme Laune, Directrice ALP
Mme Rigaux, Directrice de l'école
Mmes Dumesnil, Lecointe, Charlon, Pouillon, Le Moing, Juvancic, Perez, Lafite, Enseignantes
M. Espuche, Thuilliez, Enseignants
Mmes Charron, Coutelier, Merle, Dauder, Pialet, Guiraud, Gras, Vincent, Nourricier, Pelaprat, Mourgues, Représentantes élues des parents d'élèves
M. Ponchel et Suisse, Représentants élus des parents d'élèves

Début de la séance : 18h **Fin de la séance** : 20h30
Ordre du jour :

- **Suivi des effectifs**
- **Le protocole sanitaire**
- **Avancée des travaux**
- **Présentation des comptes des Péquélets**
- **Le fonctionnement d'une unité Ulis**
- **La demande de réouverture de l'antenne du CMPEA à St Hippolyte du Fort**
- **Vie de l'école / projets pédagogiques**
- **Le fonctionnement des services périscolaires**

1. Suivi des effectifs

L'école accueille, à ce jour, 263 élèves. Il y a eu 3 départs et 4 arrivées d'élèves.

Quelques familles ont déjà procédé à l'inscription de leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
48	39	62	53	49	12

Total : 263 élèves

Un local sera disponible puisqu'une nouvelle BCD va être construite dans l'espace herbeux, libérant ainsi la salle de l'étage.

2. Le protocole sanitaire

Depuis février 2021, les enfants doivent porter un masque catégorie 1 (les masques faits maison sont proscrits). Le masque distribué par l'Education nationale est homologué mais il ne pallie pas au coût que cela génère.
Des masques chirurgicaux ont été donnés par l'Education nationale, l'APE puis par le CCAS ; Ils permettent de faire face aux petits incidents (élastiques cassés / oublis) mais le stock n'est pas suffisant pour aider les familles en difficulté.
RPE : Plusieurs familles s'inquiètent du coût engendré par l'achat de masques chirurgicaux pour les enfants.
Y a-t-il des contacts communicables pour les familles en difficulté ?

Mme Villemonteix (assistante sociale) informe que les familles précaires peuvent s'adresser à la CPAM, à la Croix-rouge et que certaines municipalités ont mis en place des aides (consulter le CCAS).

Gestion du COVID en périscolaire

Du fait du protocole sanitaire, les classes ne doivent pas être brassées. Cela pose un problème que les enfants (CM) restent dans les classes au début de la pause méridienne car ils se comportent trop facilement comme s'ils étaient dans la cour (ils courent même, parfois se lancent le ballon), c'est aussi difficile pour le personnel qui est en charge de leur surveillance. Les enseignants souhaiteraient donc qu'ils restent sur ce temps, dans un espace de la cour qui leur est dédié. Ainsi, la classe resterait un lieu d'enseignement et non de détente.

Mme Laune reconnaît que Mme Rigaux l'a déjà informée de ce problème et qu'une solution va être trouvée.

3. Les travaux

SIRP : Avancement du projet de création de l'extension et d'une nouvelle classe

RPE : Demande d'un point d'actualités sur l'avancée des travaux. L'ouverture de l'école maternelle est-elle toujours prévue à la rentrée de septembre 2021 ?

Les travaux ont pris un peu de retard, la livraison des bâtiments est prévue pour novembre 2021. L'école maternelle et la cantine fonctionneront dans leurs nouveaux locaux en janvier 2022.

Une BCD va être construite dans l'espace herbeux de la cour du primaire, l'ancienne BCD sera transformée en salle de classe pour répondre à la future hausse des effectifs.

SIRP : Salle Ulis à la rentrée

RPE : La classe Ulis, trop petite, bénéficie pour le moment de la salle attenante, en l'absence d'utilisation par l'ALAE. Quelle solution plus pérenne est envisagée par le SIRP à moyen terme pour cette classe ?

Mme Barbier est consciente de la nécessité de trouver un espace plus adapté à cette classe ; elle ne veut pas faire d'annonce sans avoir au préalable organiser une concertation avec les deux directrices et l'enseignante Ulis. A cette heure, la classe Ulis peut utiliser l'espace périscolaire suite à plusieurs réunions qui ont permis de définir ce partage.

Mme Chafiol fait remarquer que cette solution ne peut être que temporaire.

Des pistes existent néanmoins au plus tard à la réception des nouveaux bâtiments.

SIRP : Point sur les projets de rénovation de l'école à l'étude

RPE : Quand les auvents seront-ils installés ? La classe de Mr Thuilliez est actuellement sans store pour l'été, il risque de faire très chaud à l'approche de l'été.

Le Sirp reconnaît que du retard a été pris car les auvents ne seront installés que durant les vacances d'avril. Les conditions de travail de la classe de CP sont difficiles (chaleur et ensoleillement / le maître a dû coller des affiches). Mme Seguin-Py précise qu'il est prévu d'acheter des rideaux pour occulter, en partie, la luminosité (utilisation des vidéos-projecteurs).

SIRP : Suite des ateliers de concertation

Mme Seguin-Py demande aux participants de prendre le relais sur les différents sujets de ces ateliers car la mission de l'animatrice Caroline DE RUYCK est terminée. Des personnes leader dans chaque groupe ont été désignées, aussi il serait utile qu'elles prennent le relais car Mme Seguin-Py a du mal à prendre les initiatives vu sa charge de travail actuelle. Mais elle collaborera avec les parents qui la contactent. Les travaux de Restauration ont avancé et des contacts ont été pris avec 2 mamans pour les aménagements de la cour. La communication reste en stand-by.

RPE : Signalement de problèmes de stationnement dûs aux travaux conjoints de la piscine et de l'école

(absence de réponse)

4. Présentation des comptes des Péquélets

Le bilan des comptes des Péquélets est joint à ce compte-rendu.

5. Le fonctionnement d'une unité Ulis

Mme Chafiol présente le fonctionnement d'une Ulis :
Depuis le 8 juillet 2013, une loi sur l'orientation et la programmation pour la refondation de l'école de la République a bouleversé la conception de l'école en introduisant l'idée d'école inclusive. Cette loi, engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

La CLIS (Classe pour l'intégration scolaire) devenait ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Il ne s'agit plus d'intégrer des élèves en situation de handicap dans une école ordinaire mais d'inclure ces enfants dans les classes ordinaires, le dispositif ULIS étant là pour pallier aux trop grandes difficultés ou à un trop grand écart dans une matière ou une compétence.

Cela demande une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins. Les élèves sont inscrits dans leur classe de référence (d'âge) et viennent dans le dispositif sur les disciplines où une aide individualisée leur est nécessaire (le matériel pédagogique, le mobilier, les fournitures spécifiques doivent donc aussi être adaptés). Elle travaille par conséquent en petits groupes, quelquefois en individuel mais aussi en grand groupe. Les groupes sont composés des 13 élèves bénéficiant de l'ULIS qui vont et qui viennent entre leur classe de référence et l'ULIS ainsi que d'enfants en situation de handicap dans l'école ou en attente d'orientation ULIS venant quotidiennement mais ponctuellement dans le dispositif. Actuellement, ils sont au nombre de 3.

Ce dispositif est aussi une béquille pour toute l'équipe : les grands effectifs ainsi que cette conception d'inclure des élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires demandent beaucoup d'aménagements pour les collègues. L'enseignant coordonnateur de l'ULIS est aussi là pour aider à faire ces enseignements adaptés par le biais du co-enseignement, de la co-intervention en prenant par exemple une moitié de classe dans une matière spécifique.

Cette année, le fonctionnement de l'ULIS est totalement faussé par le contexte sanitaire, il ne peut se faire pleinement car les enfants ne peuvent être brassés mais ce n'est que temporaire.

L'espace est donc primordial pour ce dispositif tout comme le matériel spécifique. Mme Chafiol tient à préciser que le budget demandé par M. Lincy pour le matériel pédagogique adapté a bien été alloué.

Reste cependant la question de l'espace pour ces enfants à besoins particuliers qui ont besoin de calme au niveau sonore et visuel pour mieux se concentrer, mais aussi de recoins pour gérer leurs émotions, s'atteler à une tâche sans être perturbé. Le travail par petits groupes induit forcément des temps de paroles qui peuvent gêner les autres en travail individuel. La salle de la garderie est donc un élément indispensable au fonctionnement de l'ULIS. La crise sanitaire, malheureusement ou heureusement, ayant poussé la garderie à se déplacer au foyer, permet de bénéficier de cet espace sans déranger. Mais l'année prochaine…

Et puis, cette école inclusive doit accueillir tous les enfants en situation de handicap, c'est-à-dire mental, cognitif ou moteur. Il est actuellement impossible d'accueillir un enfant à mobilité réduite dans un aussi petit espace.

Toute l'équipe attend donc une solution pour l'ULIS et rappelle que l'organisation pédagogique trouvée pour cette année en association avec le SIRP ne peut être que provisoire.

6. La demande de réouverture de l'antenne du CMPEA de St Hippolyte du Fort

Il avait été convenu, lors du précédent conseil d'école, que les RPE, les élus, les enseignants enverraient des courriers afin de demander la réouverture de cette antenne puisque l'offre de soins est pratiquement inexistante sur notre secteur alors que les besoins sont immenses.
Ce constat est unanime : orthophonistes, psychologue scolaire, infirmière scolaire… Les enseignants ont adressé leur courrier au Directeur de l'ARS gardoise, en janvier, et une copie a été faite à M. Gaillard, Député, et à Mme Laurent Perigot, Présidente du Conseil départemental. M. Gaillard a répondu en envoyant la copie d'un courrier préalablement adressé à M. Véran, Ministre de la santé, sur ce problème et Mme Laurent Perigot a contacté M. Rols, Directeur de l'Ars pour l'alerter sur cette situation préoccupante. Les enseignants attendent, désormais, sa réponse. Ils remercient les élus pour leur soutien.

7. Vie de l'école / Les projets pédagogiques

RPE : Le poids des cartables est une préoccupation pour les parents, y a-t-il des améliorations possibles ?
Les enseignants des classes de cycle 2 aident les élèves à faire les cartables, chaque soir. Il y a peu de devoirs donc les cartables ne doivent pas être lourds à l'école primaire. Les enseignants du cycle 3 vont veiller à ce que les enfants n'apportent pas les livres dont ils n'ont pas besoin. Certains enfants mettent tout dans leur cartable alors que c'est inutile.

RPE : La photo de classe pourra-t-elle se faire ? Le 14 avril si à ce moment-là, le protocole mis en place, le permet.

RPE : Un point sur les vols dans les armoires des salles de classe
A la plus grande stupéfaction des enseignants de l'école, les petits vols continuent à être réguliers (toner, petit matériel, sparadrap, protège-documents). Il faudrait avoir dans le bureau de direction, un espace vraiment fermé à clé.

RPE : Il est signalé des vols de goûter à répétition (auteur connu), que se passe-t-il dans ce cas-là ?
C'est gérer au cas par cas. Discussion entre les enfants victimes et les enfants qui ont dérobé quand il est possible de savoir qui a pris. Les enseignants sont vigilants mais il est difficile de prendre sur le fait celui qui se sert dans le cartable du voisin. Il est important de le signaler aux enseignants.
Position unanime des enseignants sur l'inutilité du goûter à 10H, à la récréation du matin ou à 15h l'après-midi : c'est du grignotage car l'heure du repas n'est pas éloignée.

RPE : Certains élèves de la classe Ulis embêtent d'autres élèves, sont peu réprimandés, et recommencent, quelles solutions ?
Sur le temps scolaire, les élèves de cette classe doivent respecter les mêmes règles et reçoivent donc les mêmes punitions que les autres enfants de l'école. La surveillance par la maîtresse ou les AESH (Mme Planelles / M. Mazollier) est accrue.
Les RPE présents ne sont pas en mesure d'être plus précis sur cette demande. Mme Rigaux et Mme Chafiol demandent à ce que les parents de ces enfants qui subissent des brimades les contactent directement.

Le budget alloué par l'APE de 250€ par classe a permis à toutes les classes de financer un projet de classe. Les enfants et les enseignants remercient l'association.

CM2 : achats de livres pour le moment de lecture / achat de matériel de sport pour les ateliers du mardi.
CM1 : participation au financement du projet ATE chez Mme Charlon/ achat de livres .
CE2 : achat de livres pour le projet mythologie chez Mme Lecointe / achats d'une série d'albums BD chez M. Espuche.

CE1 Mme Dumesnil : une série de livres pour la lecture suivie + des livres pour la bibliothèque (rallye lecture)
CE1 Mme Berne : achat de mobilier pour le fonctionnement pédagogique de sa classe mobile .
CP-CE1 : 130€ investis, dans le petit précis de sciences : demande de lectures documentaires ou non commande à venir des jeux de société(120€).
Ulis : achats de livres pour un tour du Monde en littérature et du matériel pour les projets artistiques.

RPE : Demande de la poursuite d'équipements et bon fonctionnement informatique dans les classes.
Problème de débit de connexion depuis début décembre qui empêche le bon fonctionnement de l'école.
Il est impossible d'avoir les réunions en visio conférence. Il faut attendre longtemps pour ouvrir les applications (les images arrivent fractionnées) 12 minutes pour ouvrir la première page du courrier lundi 1 er mars.

Un signalement a été fait à l'inspecteur (copie au Maire, à Mme Barbier) par Mme Rigaux qui a également rédigé une fiche signalement santé et sécurité au travail. Le problème a été résolu avec la venue (tant attendue) d'un technicien sur place.

L'installation des vidéos-projecteurs dans les autres classes (appel à projet).
Mme Seguin-Py avait annoncé à Mme Rigaux, début janvier, que le matériel était commandé, est-ce son installation est programmée ? Mme Seguin-Py rectifie : le matériel ne pourra être commandé qu'à partir du mois d'avril après le vote du budget 2021. L'installation suivra.

L'aménagement de la cour :
RPE : Qu'est-il prévu à court terme pour la cour de récréation du primaire ?

Consultation des enfants, début décembre, (conseil de coopération en présence des délégués, des membres du Sirp, 2 RPE et Mme Juvancic) sur ce qu'ils souhaitaient comme équipements de cour.
Dans les classes, auparavant, avaient été diffusées des images de cours aménagées et des discussions avaient émergé lors des conseils de coopération au sein des différentes classes.
Il est décidé 2 phases : une phase temporaire (premiers tracés) et une phase définitive (les espaces de jeux de ballon seront déplacés sur l'espace sport qui devrait être aménagé pour la rentrée 2021). Le revêtement définitif de la cour devrait être également terminé.
Phase temporaire :
Il est indispensable d'installer des poubelles.
Les enfants demandent le remplacement des filets de basket.
Seront tracés les 2 espaces foot, l'espace ballon prisonnier, les 2 marelles seront rafraîchies, une troisième sera tracée (cycle 3 cases plus larges), 2 espaces jeux du morpion, un copie-moi, un labyrinthe, un circuit pour les petites voitures. *Si l'espace le permet, des tracés de cerceaux de couleur pourront être éparpillés sur le sol.*
Des tableaux seront fixés : un grand (2m) sous le mur du préau et les petits battants (1m) seront fixés sur les murs qui séparent les classes.
Dans l'espace herbeux : les bacs de jardin seront réinstallés et sur l'espace restant, des tables avec bancs (3) seront disposées afin de permettre les jeux calmes : jeux de cartes, coloriages, lecture…
Phase définitive : les espaces de jeux de ballon récupérés permettront de répondre aux attentes des enfants quant à des parcours de motricité, araignées ou autres... (à définir selon le financement disponible). Il pourra être fait un premier bilan de l'utilisation des espaces et donc des réaménagements seront probablement à imaginer (les enfants seront consultés à cette fin).
Des questions sont en suspens : tracés ou jeux thermocollants ? la nature du revêtement ? le montant du budget alloué à ce projet est inconnu.

Les autres projets :

La classe Ulis s'est inscrite aux ateliers du goût et elle entretient une correspondance avec le maître M. Lincy qui est en poste en Guadeloupe.

M. Pouillon, gendarme référent, est intervenu en classe de CE1 (Mme Dumesnil) dans le cadre du travail sur le roman policier et en classe de CE2 : égalité filles / garçons (intervention faite au mois de février chez Mme Lecointe)
Classes de CM1 intervention à venir sur le harcèlement
Classes de CM2 intervention à venir sur les dangers d'Internet
Poursuite du projet ATE pour la classe CM1 Mme Charlon

Tous les CM2 sont réunis, chaque mardi à 15h30 pour des ateliers en sport. Les enseignantes remercient M. Parey, le Principal du collège et les professeurs en EPS du collège qui leur prêtent cet espace.

Participation à la journée de la Grande lessive, le 25 mars (thème : les jardins suspendus)

Le 8 juin : sortie sur le thème de la forêt à l'Aigoual (les 2 classes CM2). Mme Rigaux remercie Maude Vincent qui l'a mise en relation avec une personne du Parc national des Cévennes.

Projet de sortie aux jardins de Rousson pour les classes CE1.

8. Fonctionnement des services périscolaires :

Gestion des incivilités (enfants - parents)

Gros problème de manque de respect des enfants envers les animatrices (coups, grossièretés, enfants qui répondent…) mais aussi envers leurs camarades.
Le SIRP va être plus strict envers ses enfants, des avertissements seront prononcés.

RPE : L'accès à la cour de l'école sera-t-il possible pour l'ALAE au retour des beaux jours pour les enfants ?

Oui, nous allons travailler sur les différentes possibilités et sommes bien conscients que l'accès à la cour de l'école serait bénéfique pour les enfants et les animatrices.

La séance est levée.